

Descriptif type du bardage rapporté ventilé

Système ME01 FR Max Exterior Fixation invisible

sur ossature primaire bois ou métallique

FUNDERMAX®

Descriptif succinct:

Max Exterior Compact Stratifié HPL composé de fibres cellulosiques imprégnées de résines therm durcissables, développés et produits par la société FunderMax GmbH.

Labels PEFC et FSC – Certifications EPD, EN 438

Classement au choc Q4

Revêtement permettant le nettoyage des graffitis sans spectre apparent.

Classement Feu M1 – B-S2, d0

Formats : 2800 x 1300 - 4100 x 1300 mm - 2800 x 1854 - 4100 x 1854

Épaisseurs 10, 12 mm selon préconisation.

Résistance aux rayons ultraviolets : indice 4 à 5 sur l'échelle des gris.

Descriptif détaillé

1 - Nature des travaux

Fourniture et pose d'un bardage ventilé composé de panneaux Max Exterior mis en œuvre conformément aux dispositions prévues dans l'avis technique ME01FR. Ce panneau est composé de fibres cellulosiques imprégnées de résines therm durcissables procurant une haute résistance aux intempéries, aux UV et aux rayures. Mise en œuvre par encastrement sur un réseau de rails horizontaux en aluminium fixés sur une ossature primaire verticale bois ou métallique. L'ossature primaire verticale sera solidarifiée à la structure porteuse par pattes équerres réglables en acier galvanisé ou aluminium ou fixée directement sur le support par des chevilles traversantes et cales de réglage.

2 - Description

D'une épaisseur de 10 ou 12 mm, les panneaux Max Exterior sont fixés sur l'ossature horizontale par l'intermédiaire d'agrafes en aluminium maintenues par des inserts d'ancrage du type SFS Intec.

L'ensemble sera mis en œuvre et conforme :

- Aux règles générales de conception et de mise en œuvre de bardages sur ossature bois ou métallique
 - Au cahier du CSTB n° 3194 et son modificatif 3586 V2 pour les ossatures métalliques
 - Au cahier du CSTB n° 3316 V2 pour les ossatures bois
 - A l'avis technique CSTB Max Exterior ME 01 FR fixations invisibles
- Format maximum de pose :
- Toutes hauteurs jusqu'à 3500 mm pour une largeur maximale de 1840 mm
 - Toutes largeurs jusqu'à 4090 mm pour une hauteur maximale de 1840 mm

Ossature bois (surface d'appui vue nécessaire)

L'ossature bois sera de classe C 18 et conforme au cahier 3316 V2 du CSTB. Les entraxes des ossatures verticales sont déterminés par les tableaux des valeurs admissibles en Pascals données dans l'Avis Technique et adaptées aux caractéristiques du chantier et de sa localisation sur la carte Neige et Vent en vigueur.

Ossature métallique

L'ossature métallique pourra être en acier galvanisé avec des profilés pliés d'épaisseur 15 ou 20/10 selon des sections en OMEGA, U

ou L ou en profilés extrudés en alliage d'aluminium de sections T ou L - 6060 et 6063 de valeur $R_{0,2} \geq 195$ Mpa et conforme au cahier CSTB n° 3194 et son modificatif 3586 V2.

Épaisseur 20/10 pour rivets et 25/10 pour vis autoperceuses.

L'ossature métallique devra être justifiée par une note de calcul préalable qui tiendra compte des éléments suivants :

- Justification des entraxes des ossatures
- Dimensionnement des attaches et des fixations
- Vérification de la compatibilité électrochimique
- Protection contre la corrosion
- Disposition permettant de régler les problèmes de contraintes dues à la dilatation.

Le dimensionnement de l'ossature tiendra compte des règles neige et vent auquel est rattachée la région (vitesse des vents, dépressions, milieu marin, etc...) et devra tenir compte des caractéristiques techniques demandées dans l'avis technique CSTB ME01.

Le réglage de l'ossature devra prévoir une lame d'air ventilée de 20mm minimum avec orifices de ventilation hauts et bas (avec grille anti rongeurs) sur toute la façade ou portions de façades conformes aux CT CSTB y afférents.

Les joints horizontaux et verticaux entre panneaux auront une largeur de 10 mm maximum.

3 - Fixation des panneaux Max Exterior FunderMax

Fixations par agrafes ME 01 en aluminium fixées au dos des panneaux au moyen de fixations aveugles de type SFS Intec TU-S-6,0 x L en acier inox A4.

Encastrement des agrafes sur un réseau horizontal de rails en aluminium spécifiques ME01 eux même fixés sur une ossature primaire verticale en bois ou métallique.

Les vis devront être en acier inoxydable 18/8 et conformes aux règles définies dans l'avis technique CSTB ME01.

Les rivets devront être adaptés à la structure acier galvanisé ou aluminium et conformes aux prescriptions de l'avis technique CSTB ME01.

Le nombre et les espacements des agrafes par panneau sont déterminés par les tableaux des valeurs admissibles en Pascals données par l'avis technique CSTB ME01 et adapté aux caractéristiques du chantier et de sa localisation sur la carte neige et vent en vigueur.

Le percement non débouchant des panneaux pour la pose des inserts SFS Intec devra respecter les diamètres et profondeurs définis dans l'avis technique CSTB ME01.

Les agrafes aluminium seront mises en place in situ par l'entreprise titulaire du lot fourniture et pose.

Les fixations des agrafes sur les rails aluminium horizontaux devront respecter les règles point fixe unique et points coulissants multiples définis dans l'Avis Technique CSTB ME01 FR.

Dans le cas de panneaux ne comportant que deux pattes réglables sur la largeur, un blocage latéral devra être réalisé sur les agrafes basses de la plaque au moyen d'un cordon de mastic colle polyuréthane du type SIKA mis en place entre l'agrafe et le rail horizontal.

4 - Points singuliers

Les angles sortants ainsi que les tableaux et linteaux (sous réserves des règles de propagations du feu applicables) des ouvertures pourront être traités dans le matériau du bardage ou en TG 15/10 laquée (voir règles propagations feu).

FunderMax France

**3 Cours Albert Thomas
F-69003 LYON**

■ **Tel.: 04 78 68 28 31**
■ **Fax: 04 78 85 18 56**

for
people
who
create

Descriptif type du bardage rapporté ventilé

Système ME01 FR Max Exterior Fixation invisible

sur ossature primaire bois ou métallique

FUNDERMAX®

5 - Pose zones sismique (Spécifications complémentaires)

Le bardage rapporté ME01 (panneaux d'épaisseur 10 mm exclusivement) sur ossature bois ou métallique peut être mis en œuvre sur parois en béton ou sur COB, planes verticales, en zone de sismicité 2 pour les bâtiments de catégorie d'importance III et IV et en zones de sismicité 3 et 4 pour toutes catégories d'importance de bâtiments selon l'arrêté des 22 octobre 2010, 19 juillet 2011 et arrêté du 15 septembre 2014.

—Il sera conforme aux annexes A et B de l'Avis Technique Max Exterior ME01 FR

—Il sera conforme au cahier sismique du CSTB n°3533 ou révisions.

—Une rupture de l'ossature et du bardage doit être prévue à chaque plancher.

—Épaisseur panneaux 10 mm exclusivement

—Dimensions maximales de pose:

Toutes dimensions dans la limite de hauteur de 2800 mm et de surface de 5,04 m².

Le système ME01 FR répond à une procédure d'études et de commande spécifique, nous vous remercions de contacter votre interlocuteur FunderMax habituel pour obtenir cette procédure ME01 FR.

La découpe et la transformation des panneaux Max Exterior en système ME01 FR fixations invisibles est uniquement possible via l'usine FunderMax Autriche ou via un transformateur agréée FunderMax / Certifié QB (CSTB certified).

FunderMax France

3 Cours Albert Thomas
F-69003 LYON

■ Tel.: 04 78 68 28 31
■ Fax: 04 78 85 18 56

for
people
who
create